



DECISION ADMINISTRATIVE

N°137 /2024 /A

Prise en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions de l'article L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet :

Contrat avec l'Association A Tour de Rôle

Considérant la volonté de la commune de proposer des animations dans le cadre du festival théâtre et mots « Tu peux l'ouvrir » qui se déroulera du 14 au 19 octobre 2024;

Le Maire

DÉCIDE

De conclure un contrat avec l'Association A Tour de Rôle- 664 Chemin des chênes- 38200 Jardin, représentée par Patrice Ambrosioni, en sa qualité de Président, pour les représentations du spectacle « Les exploraMimes à Vif » pour un montant total de 455 € TTC (quatre cent cinquante cinq euros).

Les représentations se dérouleront à l'Ehpad et sur le marché de Vif le vendredi 18 octobre 2024 à 10h30.

De signer le contrat annexé à la présente décision administrative.

Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité est exécutoire et qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de cette date de publication.

Fait à VIF, le 21 septembre 2024

**Par délégation du Conseil Municipal,
Le Maire**

Guy Genet

